

6^{èmes} Rencontres du GESS (Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires)

**« ESS, Communs, Organisations alternatives :
La gestion solidaire peut-elle fédérer
autour d'une plus grande soutenabilité ? »**

IAE Paris – 10 et 11 décembre 2018



Pour répondre aux menaces globales auxquelles nos sociétés sont confrontées, il est urgent de renouveler nos modèles économiques dans la perspective d'une plus grande soutenabilité. Or, cette transformation ne peut se faire sans un effort parallèle de la réflexion et du savoir-faire en matière d'organisations. Les théoriciens de l'organisation et les praticiens gestionnaires sont donc appelés à conjuguer leurs efforts pour créer les outils - conceptuels et pratiques - nécessaires à la transition écologique et sociale. Le travail à fournir est important. Il suppose le changement de nos comportements, de nos modes de représentations, et la mise en place d'une solidarité renforcée entre les humains et la nature, et entre les humains eux-mêmes. En matière d'organisation, cela passe par la non dissociation des moyens et des fins et la recherche d'une cohérence entre le projet et les valeurs.

La loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a constitué un premier pas en ce sens. Elle a renforcé la légitimité du champ de l'ESS et a donné de la visibilité aux nombreuses expériences et initiatives qui conjuguent ces deux dimensions. L'émergence de l'ESS s'accompagne en effet d'un grand nombre d'innovations sociales. Ainsi, les coopératives d'intérêt collectif, les coopératives d'activité et d'emploi, les ressourceries, l'habitat participatif, l'éco-construction, les

jardins partagés, les AMAP, les circuits courts, la permaculture, la lutte contre la précarité énergétique, la mobilité durable, les espaces de coworking, et les fablab sont autant d'exemples qui témoignent de la vitalité et de l'inventivité sociale de ce champ. Qu'elles se revendiquent de l'ESS, des communs ou de modes d'organisation alternatifs, ces expériences participent d'une diversité institutionnelle dont nous avons plus que jamais besoin pour affronter les défis à venir.

L'objet de ces rencontres est de décrire et de documenter la diversité des expériences de terrain mobilisant des pratiques organisationnelles et gestionnaires solidaires ayant pour vocation une plus grande soutenabilité. Les intentions de publication devront permettre d'identifier des initiatives et d'essayer d'en dégager des idées forces et des perspectives d'avenir en termes de modèles organisationnels soutenables.

Les associations, les coopératives, les mutuelles, les communs, les entreprises sociales, les organisations alternatives font partie du champ de l'appel. Leur soutenabilité pourra être envisagée sur le plan social, démocratique, sociétal, et/ou environnemental. Les papiers proposés pourront n'étudier qu'une soutenabilité spécifique ou en aborder plusieurs conjointement.

La gestion solidaire pourra être approchée selon plusieurs perspectives :

- L'organisation de pratiques participatives, démocratiques, délibératives entre les membres ;
- Les formes de gouvernance multi-parties prenantes et inclusives (bénéficiaires, bénévoles, usagers...);
- Les formes de gouvernance reliées au territoire (SCIC, PTCE, ou autres formules) ;
- La gestion de proximité en collaboration avec les pouvoirs publics dans le cas de co-production ou de co-évaluation ;

- L'inter coopération entre acteurs de l'économie sociale et solidaires (regroupements, alliances...);
- Les rapprochements entre les acteurs de l'ESS et les mouvements sociaux ;
- Les partenariats entre les acteurs de l'ESS, les fondations et les entreprises marchandes à but lucratif ;
- Les outils numériques de la solidarité : les logiciels libres, les créatives commons, les plateformes opensource, les coopératives de plateformes ;
- Les autres outils de la solidarité et les technologies sociales propices au renforcement des solidarités démocratiques ;
- L'éducation, les formations, et l'accompagnement à des modèles organisationnels plus solidaires.

Les journées GESS sont ouvertes à tous types de contributions qu'il s'agisse de travaux théoriques, d'études de cas, de monographies, d'analyses comparatives, etc., dans une perspective qui peut aussi bien être locale que nationale ou internationale, organisationnelle, inter-organisationnelle, ou territoriale. Elles se veulent accueillantes à des travaux de différentes disciplines. Les doctorants sont invités à adresser également des propositions de contributions.

Calendrier

22 juin : Envoi des intentions de communication (résumé).

18 juillet : Retour aux auteur-e-s de l'avis du Comité Scientifique.

15 octobre : Envoi des communications (texte complet).

1^{er} septembre : Ouverture des inscriptions

Modalités de soumission

Les intentions de communication sont à adresser à l'adresse mail gess.iae.paris@gmail.com en fichier attaché au format word.

Ces intentions se présenteront sous la forme d'un résumé de la recherche de 2 à 3 pages qui comprendra une présentation des auteur-e-s (nom, prénom, statut, institution), de la problématique, de la méthodologie, des principaux résultats ainsi qu'une bibliographie préliminaire.

Accès et contact

IAE Paris

8 bis, rue de la Croix Jarry | 75644 Paris cedex 13

www.iae-paris.com



SITE BIOPARK PLAN D'ACCES



- Station Bibliothèque François Mitterrand - sortie n°3 rue Gosciniy
- Arrêt Avenue de France
- Station Bibliothèque François Mitterrand - sortie n°5 rue des Grands Moulins
- 27 arrêt Oudiné
- 62, 89 arrêt Porte de France
- Stations n° 13050 23 Quai Panhard et Levasseur
- Latitude : 48.827313 | Longitude : 2.381794

- Accès :**
- 8 bis, rue de la Croix Jarry
 - accès par le jardin public, rue Watt
 - 12, rue Jean Antoine de Baif

Adresse postale :
8 bis rue de la Croix Jarry
75644 Paris cedex 13

- Accueil téléphonique :**
- 01 44 08 11 60
 - 01 44 08 11 61
 - 01 44 08 73 20

www.iae-paris.com

Rémi Bourguignon, Philippe Eynaud, Pierre Garaudel, Nathalie Lallemand-Stempak, Damien Mourey, Nathalie Raulet-Croset, Géraldine Schmidt.

Contacts : Philippe Eynaud – eynaud.iae@univ-paris1.fr | Nathalie Raulet-Croset – raulet.croset.iae@univ-paris1.fr

Comité Scientifique

Amina Bécheur, Université Paris Est
Eric Bidet, Le Mans Université
Rémi Bourguignon, IAE Paris, Université Paris 1
Didier Chabaud, IAE Paris, Université Paris 1
Hervé Charmettant, Université Grenoble Alpes
Pascale Château-Terrisse, Université Paris Est
Pénélope Codello, HEC Montréal (Canada)
Monique Combes-Joret, Université de Reims Champagne-Ardenne
Claire Edey Gamassou, Université Paris Est
Philippe Eynaud, IAE Paris, Université Paris 1
Florent Noël, IAE Paris, Université Paris 1
Pierre Garaudel, IAE Paris, Université Paris 1
Pascal Glémain, Université Rennes 2
Viet Ha Tran Vu, Université de Picardie Jules Vernes
Jean-Yves Juban, Université Grenoble Alpes
Nathalie Lallemand-Stempak, IAE Paris, Université Paris 1
Eric Lamarque, IAE Paris, Université Paris 1
Laure Lavorata, Université de Reims Champagne Ardenne
Laëtitia Lethielleux, Université de Reims Champagne Ardenne
Christophe Maurel, Université d'Angers
Damien Mourey, IAE Paris, Université Paris 1
François Pantin, Le Mans Université
Laurent Pujol, Le Mans Université
Nathalie Raulet-Croset, IAE Paris, Université Paris 1
Elen Riot, Université de Reims Champagne Ardenne
Géraldine Schmidt, IAE Paris, Université Paris 1
Samuel Sponem, HEC Montréal (Canada)
Maryline Thénot, Néoma Business School
Julie Tixier, Université Paris Est
Bertrand Valiorgue, Université d'Auvergne
Corinne Vercher-Chaptal, Université Paris 13
Martine Vézina, HEC Montréal (Canada)
Claudio Vitari, IAE Paris, Université Paris 1



JURISassociations

